

CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER N°1

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER 1
Réunion restreinte
7 octobre 2026

Élus présents :
BALLIGAND Isabelle (adjointe de quartier), GELLY Frédérique (élue de secteur).

Élu excusé :
DE LA BIGNE Philippe (élu de secteur)

Membres présents :
ANDRIEU Carole, BARREYRE Laure, BERTIN Marie-Christine, BLANCHARD Dominique, CAZALÉ Jean-Pierre, DABADIE Maria, LACROIX Catherine, LEGERON Jean-Luc, LEGROS Harald, MENINI Adrien, MEYNEY Christiane, MOULIN Morgane, PEUREUX Florian, RIERA Laëtitia, SCOTTO André, TENDRON Eric, TOMAS Borja.

Absents excusés :
ACLOCQUE Christophe, LUCAS Delphine, PIERRE-LACOUTURE Anne-Marie, SAINT SEVER Mélanie, VACHER Laure.

Absents :
ANGLES Magali, BARRIERE Frédéric, CAHEN Michel, CARJAT Anaick, GUERIN François, LUNG Yannick, PEYRELONGUE Olivier.

>> Il s'agit de la première réunion restreinte réunissant les membres du Conseil participatif de quartier 1.

L'ordre du jour :

- Présentation du projet de fresque dans les crèches
- Proposition d'un projet de « boîte à dons » dans un local du square Fehlmann
- Questions diverses

- **Projet de fresque dans les crèches Libellules et Papillons**

> Présentation d'un projet artistique collaboratif sur un mur du jardin partagé des deux crèches, en présence des deux directrices, de deux agents du service emploi et de l'artiste :

- Fresque réalisée par l'artiste **Rémi de l'association Brisc'Art.**
- Dates de réalisation : **du 19 au 23 octobre 2026** (pendant les vacances de Toussaint).
- Choix entre **deux esquisses** réalisées par l'artiste > Projet participatif avec **implication des familles et riverains via un vote** pour choisir l'esquisse > Les conseillers participatifs sont invités à voter en tant que représentants de leur quartier.
 > Esquisse 1 choisie par le CPQ à 13 votes contre 4
 (voir esquisses dans la présentation)
- **Soutien financier de la CAF mais aussi du service Emploi** qui finance **un chantier d'insertion** : trois jeunes issus du QPV (quartier prioritaire de la ville) assisteront l'artiste pendant la semaine.
- La Ville propose aux conseillers participatifs de **participer financièrement sur deux aspects :**
 > **la réalisation de la fresque** : son coût total est de 3 200€, dont 2 560€ sont pris en charge par la CAF. Il est donc proposé aux conseillers de financer le montant restant, soit **640€.**
 > Dans l'optique de créer **une mixité sociale**, le service emploi propose qu'un jeune issu des quartiers plus au nord de la Ville travaille avec les trois autres jeunes sur la réalisation de la fresque. Puisqu'il vit en dehors du QPV, il ne peut pas être rémunéré dans le cadre du chantier d'insertion. La Ville propose au CPQ 1 de financer sa rémunération, ce qui représente un montant de **864€.**
 > Les conseillers participatifs ont tous approuvé les deux dépenses, qui représentent un montant total de 1 504€. Cet argent sera pris sur l'enveloppe de 30 000€ dont dispose le CPQ 1 jusqu'à la fin de l'année.

- **Projet de « boîte à dons » dans un local du square Fehlmann**

> *Contexte* : retrait de la boîte à dons (projet lauréat du Budget participatif 2017) en 2025 en raison de dépôts sauvages et de problèmes de propreté.
> ***Forte demande de certains habitants pour son retour.***
> *Conditions* : pour éviter de retrouver les mêmes problématiques que précédemment, pourquoi ne pas encourager la création d'une association par les habitants pour gérer l'accès, le tri et le rangement ? La Ville mettrait à disposition de cette association un local sécurisé de 10 m² (bâtiment des WC publics et biblioposte), avec travaux préalables (peinture, nettoyage, étagères).
> *Convention de mise à disposition* du local obligatoire.
> *Durée* : expérimentation d'1 an renouvelable 2 fois (max. 3 ans). Horaires et nettoyage des abords à la charge de l'association.
> *Rôle du CPQ* : relais de l'information pour inciter à la constitution de l'association.
> La Ville note que certains conseillers sont dubitatifs vis-à-vis de cette proposition qu'ils trouvent redondante avec le passage de la recyclerie mobile de Bordeaux Métropole le deuxième lundi du mois de 10h à 18h, place Aristide Briand.

- **Questions diverses**

> Square Fehlmann : les habitants demandent s'il serait possible de rajouter une table de pique-nique car le lieu manque d'endroits où s'asseoir. Si elle réalisable techniquement, cette implantation pourrait être financée via le budget du CPQ.

> Zone autour de Mozart : les habitants font remonter une problématique de sécurité > les véhicules roulent très vite et ne font pas attention au passage piéton. Le problème est d'autant plus important que l'école Albert Camus a été installée là le temps des travaux et beaucoup d'enfants y transitent donc. Les conseillers demandent si on pourrait mettre un ralentisseur. La Ville se renseigne mais souligne que les travaux du Bus express dans cette zone risquent de compromettre une installation de ce type.
Les habitants précisent également qu'en raison des travaux, les camions-poubelles ne peuvent souvent pas passer et qu'il y a donc régulièrement des déchets non ramassés. La Ville indique de faire remonter cette information via Allô Talence.

> **Avancée des travaux du pôle d'échange multimodal** : la Ville proposera un point sur ce sujet durant la prochaine réunion.

> Square de la scierie : un habitant demande si les travaux sont terminés car le résultat final ne correspond pas selon lui à ce qui était prévu.
Par ailleurs, il y a un dos d'âne jugé haut et bruyant juste à côté des appartements de la résidence (Villa Clématite), dans la rue Redeuilh. Les habitants préféreraient un ralentisseur comme ceux qui sont intégrés avec de la végétation, qui sont a priori plus discrets.
La Ville se renseigne sur ces deux points.

> Rue Paul Bert : il n'y a qu'un seul passage piéton dans cette rue et les habitants estiment qu'il en faudrait un vers l'entrée de la rue (en partant de la salle Boris Diaw). La Ville fait remonter mais précise qu'il y a sûrement une réglementation liée à la distance entre deux passages piétons qui justifie la présence d'un seul dans cette rue.